

17 MARS 2016

SOLIDAIRES TOUJOURS DEBOUT

SOLIDAIRES à la RATP est né sur les cendres du syndicat sud. Soutenus par l'Union syndicale Solidaires, plusieurs sections syndicales SOLIDAIRES se sont créées à la RATP. Sud, en échange de belles promotions, main dans la main avec la direction, nous a attaqué devant les tribunaux. Leur but ? Empêcher l'implantation d'un véritable syndicalisme de lutte dans notre entreprise. Mais soyez-en sûrs, la justice et les politiques n'auront jamais raison de notre détermination !

La direction et sud s'entendent sur un syndicalisme de partenariat

Solidaires à la RATP a été créé afin de développer un militantisme de terrain, prônant un syndicalisme de contact, indépendant de la direction et des partis politiques, privilégiant la démocratie directe (placer les salarié-es au cœur des décisions).

Pour garder coûte que coûte leur petit confort, sud s'acoquine avec la direction pour contester la création de notre outil syndical. Les pratiques syndicales et les revendications de SOLIDAIRES, qui plus est dans un contexte social « explosif » avec la lutte contre la loi travail, donne un aspect très politique à cette première décision de justice.

Leur volonté affirmée de nous abattre illustre bien la nécessité de développer un syndicalisme SOLIDAIRES dans le monde du travail !



Toujours dans les luttes et déterminé !

La « justice de classe » a donc rendu une première décision non définitive qui ne représente pas un obstacle à notre construction. **SOLIDAIRES continue et continuera à lutter, s'organiser**, attirant toujours de plus en plus de militant-es de divers horizons. **En effet, de nouvelles sections vont encore voir le jour dans différents secteurs de la RATP.**

Ce qui est essentiel, la RATP et la justice « bourgeoise » l'ont bien compris, c'est d'empêcher au maximum la création d'un

rapport de force au sein de la RATP pour le retrait de la loi travail dite « PS-MEDEF » ! C'est mal connaître la détermination des militant-es SOLIDAIRES. Nous n'avons nullement besoin de reconnaissance ou de moyens syndicaux pour contribuer activement à la création de ces rapports de force... Pour SOLIDAIRES, seul-es les agents de la RATP, par notre présence et nos actions militantes, peuvent en juger. **Notre syndicalisme ne doit rendre des comptes qu'aux salarié-es et sûrement pas à la justice ! Lutter, c'est exister.**

**TOUS EN GRÈVE LE 31 MARS 2016
CONTRE LA LOI TRAVAIL**